



# MUNICIPALITE DE SAINT-GEORGE

GRAND'RUE 4  
CASE POSTALE 10  
1188 SAINT-GEORGE

TEL. 022 368 12 69

e-mail : [greffe@saint-george.ch](mailto:greffe@saint-george.ch)  
site : [www.saint-george.ch](http://www.saint-george.ch)

## PREAVIS ADRESSE AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-GEORGE

Saint-George, le 26 novembre 2019

### PRÉAVIS MUNICIPAL No 06/ 2019

### Budget 2020

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-après des explications détaillées relatives au budget 2020.

#### **1. Administration générale**

##### **10 Autorités**

##### **101 *Municipalité - Vacations***

Pas de changement pour 2020 et pour rappel :

- Syndic CHF 6'000.00 annuel,
- Municipal CHF 4'000.00 annuel.

Le prix de l'heure est fixé à CHF 35.00.

##### **11 Administration**

##### **110 *Administration - Imputations internes***

Une étude est entamée depuis fin octobre de cette année pour l'établissement d'un programme de nettoyage public et privé pour les bâtiments communaux. Ceci nous amène à ventiler différemment les imputations internes pour le Centre des Vernes regroupant l'école, l'UAPE, la cantine et la grande salle.

Ventilation des imputations internes pour CHF 75'470.00

**13 Service du personnel et des assurances**

**130 Services honoraires et prestations de service**

CHF 30'000.00 principalement pour le PGA (Plan Général Affectation) et le PPA (Plan Partiel Affectation) de La Saint-George.

**14 Service des intérêts généraux**

**140 Aides, dons, cotisations**

Rubrique 140.3194, Conseil régional :

Pour l'année 2020, nous avons mis la somme de CHF 20'000.- soit CHF 11'000.- de moins que l'année 2019. Les projets tels que l'abattoir à Aubonne et la maison du vin à Mont-sur-Rolle, dont nous pouvons être cercle porteur, ne sont pas si avancés et ne nécessitent pas que nous mettions un point d'impôt au budget.

**15 Affaires culturelles et de loisirs**

**150 Affaires culturelles et de loisirs - Ecoles de musique**

Soutien des écoles de musique à hauteur de CHF 9.50 par habitant (LEM – Loi sur les écoles de musique).

**16 Tourisme**

**160 Tourisme - Participation au Nyon Région Tourisme**

Nous reversons le revenu des taxes de séjour qui se chiffre à 85 % pour le fond d'infrastructures et 7,5 % pour la promotion touristique du district. A noter que Saint-George est représentée au comité d'attribution des fonds pour le développement touristique.

Nous soutenons aussi la Société Coopérative Sportive des Téléskis et le Jura Ski-Club à travers le financement des plaquettes éditées par Nyon Région Tourisme.

**2. Finances**

**22 Service financier**

**220 Service de la dette**

Au fond de péréquation cantonale, nous notons un montant de CHF 743'840.00 quasi identique à cette année, et un retour de CHF 326'963.00 soit CHF 2'347.00 en notre faveur par rapport à 2019.

**3. Domaines et bâtiments**

**32 Forêts - Pâturages**

**320 Forêts**

Pour l'année 2020, la participation au Groupement Forestier de la Saubrette est en légère diminution et ceci malgré l'obligation de payer la TVA sur les subventions reçues du canton.

Le budget du groupement présente un excédent de revenus d'environ CHF 5'000.00. Nous avons été très pessimistes quant à la vente de bois. Dans les charges, à part celles que l'on peut appeler fixes, une somme a été attribuée à du matériel de

sécurité, tels que radios dans chaque véhicule ainsi que sur les casques, bâches de signalisation, triopan, etc....

Avec l'arrivée du Groupement du Signal, nous avons l'intention de refaire un site internet, ainsi qu'un nouveau logo afin de moderniser l'image du Groupement.

### ***Marché du bois***

Pour les feuillus, la demande et le prix sont stables.

En Europe comme en Suisse, le marché des bois ronds est marqué par un engorgement provoqué par les exploitations forcées de bois de chablis, suite aux nombreuses intempéries : coups de vent, bostryches, sécheresse. Même le prix des résineux frais est maintenant remis en question ; plusieurs scieries ont annoncé des baisses sur les qualités B et surtout C et D (bois de moindre qualité).

## **35 Bâtiments**

### **350 Ancien stand de tir - Entretien**

CHF 3'000.00 - Nouveau poêle, conduit de cheminée au local de jeunesse.

### **351 Maison de commune - Entretien**

CHF 5'000.00 - Entretien courant.

### **352 Auberge communale - Entretien**

CHF 13'000.00 - Rénovation de deux salles de bain des chambres d'hôtel ;

CHF 4'000.00 - Réseau TV et internet dans les chambres d'hôtel ;

CHF 12'000.00 - Entretien courant.

### ***Auberge communale - Loyer***

Le loyer pour la location de l'auberge est de 12 X CHF 3'200.00 soit CHF 38'400.00/an ;

Le loyer par bureau au rez-inférieur est de 12 X CHF 250.00 soit CHF 3'000.00/an par bureau ;

Suite à la location du deuxième bureau CHF 3'000.00 de plus par année ;

Le revenu global des locations est de CHF 44'400.00/année.

### **353 Ancien collège - Entretien**

CHF 1'000.00 - Entretien du bâtiment.

### **354 Eglise - Entretien**

CHF 3'000.00 - Entretien du bâtiment.

### **355 Poste - Entretien**

CHF 5'000.00 - Appartement : peinture, étanchéité du balcon, pose de plaques vitrocéramique ;

### **Poste - Loyer**

La location de l'ancienne poste est de CHF 800.00 X 12 soit CHF 9'600.00/an ;  
La location de l'appartement est de CHF 1'750.00 X 12 soit CHF 21'000.00/an ;  
La location des 6 garages à CHF 150.00 /mois est de CHF 10'800.00/an ;  
Le revenu global du bâtiment de la poste est de CHF 41'400.00/an.

### **356 Salle polyvalente - Entretien**

CHF 1'000.00 - Contrat d'entretien de la ventilation de la cuisine ;  
CHF 2'500.00 - Ventilation dans la grande salle ;  
CHF 6'500.00 - Entretien ordinaire du complexe communal.

### **357 Collège - UAPE - Cantine**

CHF 7'000.00 - Entretien du bâtiment.

### **358 Hangar forestier**

CHF 500.00 - Entretien du bâtiment.

### **359 Hangar à copeaux intercommunal**

CHF 500.00 - Entretien du bâtiment.

## **4. Travaux**

### **430 Réseau routier**

#### **Entretien des routes**

CHF 4'800.00 - Achat d'un Radar pédagogique;

#### **Réfections et goudronnages divers**

- CHF 18'000.00 - Réfection du chemin de Lally ;
- CHF 13'000.00 - Réfection du parking de la salle polyvalente.

### **45 Ordures ménagères**

### **450 Ordures ménagères**

La taxe a été augmentée de CHF 10.00 par ménage, suite à l'augmentation des charges ; maintenant la ferraille est facturé CHF 40.00 la tonne ; la reprise du papier/carton a diminué de moitié de CHF 30.00 la tonne à CHF 15.00 la tonne, et le coût des transports a augmenté de 2,8 %.

Afin d'essayer de corriger cela et pour diminuer les coûts de transport, nous compactons chaque semaine les bennes encombrants et bois. Le flaconnage et le sagex sont aussi triés séparément. En effet, nous avons maintenant un débouché pour ces matières.

**46 Réseau d'égouts et d'épuration**

**460 Egouts**

Aucun changement n'est à noter dans ce poste.

**5. Instruction publique et cultes**

**51 Enseignement primaire**

**510 Frais scolaires**

Participation de la Commune à hauteur de CHF 4.50 par habitant pour la Clinique dentaire scolaire.

**510 Enseignement primaire – Participation à l'AISE**

- 94 élèves au 12 septembre 2019 ; Coût effectif par élève à l'AISE de CHF 3'412.75.  
- Participation supplémentaire de la Commune pour le transport des élèves habitant la Côte Malherbe et la Côte Viri à raison de CHF 15'000.00.

**52 Enseignement secondaire**

**520 Enseignement secondaire - Participation à l'AISE**

- 36 élèves au 12 septembre 2019 ; Coût effectif par élève à l'AISE de CHF 5'369.45.

**54 Office d'orientation professionnelle**

Participation de la Commune à hauteur de CHF 1.72 par habitant pour l'Office d'orientation professionnelle.

**6. Police**

**660 Protection civile**

Augmentation de la participation de la Commune qui passe de CHF 18.60 par habitant en 2019 à CHF 20.03 par habitant en 2020. Ceci est dû au réajustement du prix suite à la nouvelle réglementation en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 qui supprime toute subvention dans les interventions pour les manifestations sportives ou culturelles.

**7. Sécurité sociale**

**71 Prévoyance communale**

**710 ARAS**

Charges découlant de l'ARAS (Association Régionale pour l'Action sociale)

- CHF 721.70 ARAS - Autorités et administration (CHF 0.70 par habitant) ;
- CHF 16'640.20 AAS (Agences d'Assurances Sociales) - frais de fonctionnement (CHF 14.20 par habitant).

**710 Prévoyance communale - Accueil familial de jour**

Charges découlant du RAT (Réseau d'Accueil des Toblerones)

- CHF 16'889.00 - Frais d'administration ;
- CHF 183'497.00 - Contribution d'écolage ;

Soit un coût de CHF 194.00 par habitant.

- CHF 5'155.00 - Représentant CHF 5.00/habitant (FAJE – Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants).

**712 UAPE Le Petit Dragon**

Participation de la Commune au coût de fonctionnement de la structure d'accueil pour CHF 37'850.00. Le budget 2020 est annexé au présent préavis.

**713 Jardin d'enfants La Petite Licorne**

Pour l'année 2020, un excédent de charges de CHF 3'500.00 est à prévoir. A ce jour, 5 enfants sont inscrits le mercredi matin et 3 enfants le vendredi matin.

**720 Prévoyance cantonale**

La facture sociale se monte à CHF 738'780.00, pour une fois annoncée en diminution, de CHF 71'925.00 par rapport à 2019. A surveiller selon le bouclage 2019.

**73 Santé publique**

**730 Participation AVASAD**

Comme annoncé lors du conseil du 25 septembre dernier concernant le taux d'imposition et décrit dans le préavis No 05/2019, nous n'avons compté aucune charge à ce poste, n'ayant le jour de l'établissement de ce budget aucune information contradictoire à ce que le canton ne reprenne l'entier de la charge de l'AVASAD. Pour rappel, celle-ci se monte en 2019 à CHF 99'750.00 soit environ CHF 95.00 par habitant.

**8. Services industriels**

**81 Service des eaux**

**810 Service des eaux - Entretien réservoir**

Nous continuons le processus d'amélioration et mise en conformité des captages et transport de l'eau sous pression (eau potable).

***Entretien réservoir***

CHF 5'000.00 - Révision et entretien courant.

***Entretien BH***

CHF 5'000.00 - Entretien courant.

***Entretien réseau d'eau***

CHF 30'000.00 - Entretien courant.

**84 Service de la chaleur-force**

**840 Chauffage à distance au bois**

CHF 18'000.00 - Remplacement et étalonnage des compteurs usagés ; contrat entretien chaudière ; contrat entretien filtres à particules.

Entretien courant.

## Divers

- Le montant des amortissements au budget 2020 se monte à CHF 345'818.00.
- Le total des remboursements des emprunts pour 2020 se monte à CHF 233'467.00.

## Conclusion

Notre budget pour l'année 2020 est équilibré avec un excédent de revenus de CHF 2'259.- et permet d'effectuer quand même des travaux d'entretien. Comme annoncé lors du vote le 25 septembre dernier sur l'arrêté d'imposition, nous allons rester très vigilants tout au long de l'année pour suivre l'évolution de l'impact pour 2020 en effectuant des simulations dès la fin juin afin d'étudier des éventuelles corrections.

De ce fait et compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### le Conseil communal de Saint-George

- ♦ vu le préavis no 06/2019 de la Municipalité ;
- ♦ accepté dans la séance ordinaire de la Municipalité du 26 novembre 2019 ;
- ♦ vu le rapport de la commission de gestion et finances chargée de son étude ;
- ♦ considérant qu'il est porté à l'ordre du jour ;

**décide**

- ♦ d'accepter le budget 2020, tel que présenté.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Alain Domenig

Véronique Errecart



Annexes : Budget communal 2020  
Budget UAPE Le Petit Dragon